

De quelle société voulons-nous ?



L'énigme d'un Jour, Giorgio de Chirico, 1914

En France, nous entrevoyons enfin la sortie de la crise sanitaire et nous nous apprêtons à voter pour élire ceux qui gouverneront notre pays durant les prochaines années. Voilà donc un moment particulièrement approprié pour tirer des enseignements des deux années que nous avons traversées, pour approfondir notre vision et éclairer nos choix.

Le 10 mars 2020, deux jours avant que le président de la République ne déclare la guerre au Coronavirus, paraissait le livre [« Un Monde heureux est \(encore\) possible »](#). A travers cet ouvrage, j'ai porté un regard sur les pertes de valeurs et de repères de notre société moderne, lesquelles se font ressentir dans tous les domaines : politique, travail, économie, information, éducation, environnement... Et durant les deux dernières années, un certain nombre de ces défaillances se sont manifestées avec force en réponse au défi sanitaire qui se posait à nous, comme si cette crise avait révélé de manière plus flagrante encore la nécessité d'apporter des changements à notre fonctionnement collectif.

Deux ans après, je reviens donc vers vous afin d'évoquer 4 sujets essentiels qui se trouvent au cœur de la gestion de cette crise sanitaire mais dont la portée va bien plus loin, nous poussant à questionner le type de société que nous voulons à l'avenir.

I - Sanctuariser la parole scientifique



La lampe philosophique, René Magritte, 1936

Nous l'avons tous constaté. Durant ces deux dernières années, la parole scientifique s'est déversée dans les médias de façon surabondante et chaotique, donnant un triste spectacle d'elle-même.

Nivellement

Les éditorialistes et journalistes ne semblent pas avoir été en mesure de hiérarchiser les paroles scientifiques. Aucune différence entre l'avis d'un médecin généraliste et celui d'une sommité mondiale en matière de virus, entre l'opinion d'un jeune réanimateur et le point de vue d'un grand scientifique expérimenté spécialiste du sujet etc... Quasiment aucun effort non plus pour identifier les liens d'intérêts de tels ou tels intervenants médicaux, malgré l'obligation déclarative légale et les énormes enjeux financiers pour l'industrie médicale. Pour peu que la personne soit un bon client pour les médias, un beau parleur, elle se voyait propulser « médecin de plateau » donnant son avis à tort et à travers, se riant de spécialistes bien plus qualifiés sous l'œil complaisant des animateurs de débat télévisé.

Pensée unique

Ce contexte de nivellement et d'effacement de la hiérarchie a faussé le débat scientifique et permis l'émergence d'une pensée unique conforme à la politique sanitaire gouvernementale. Des médecins de plateau consensuels détaillaient le bien fondé des décisions de l'État tandis que les voix scientifiques discordantes étaient qualifiées d'hérétiques ou d'irresponsables. De nombreux médias se faisaient porte-paroles du ministère de la Santé, leurs éditorialistes revêtant les habits d'apôtres d'un dogme scientifique officiel. Un tel traitement de l'information favorisant une pensée unique relève d'une grande ignorance quant au processus de recherche de la vérité scientifique, lequel se nourrit de la contradiction, d'une confrontation avec les données réelles, de l'évolution constante de la situation. Ce traitement biaisé relève également d'une grande méconnaissance de la manière dont les avis scientifiques peuvent être influencés par des lobbies, des entreprises, des gouvernements.

Confiscation du débat scientifique

Le nécessaire débat scientifique a donc été confisqué. Le ministère de la Santé s'est autoproclamé ministère de la Vérité tandis que les grands médias n'ont pas joué leur rôle de serviteurs de l'Information. De nombreux scientifiques se sont inscrits dans ce processus de pensée unique prétendant à un consensus scientifique généralisé qui n'existait pas en réalité. Par exemple, de toutes nouvelles technologies de vaccination appliquées de façon massive ne peuvent raisonnablement pas susciter d'emblée un consensus scientifique total et sans nuances. La recherche de vérité, laquelle se trouve souvent dans la subtilité, dans l'adaptation au réel et non dans l'idéologie, requiert un débat. Si la sphère politico-médiatique n'offre pas les conditions de ce débat scientifique, celui-ci se propage par des biais alternatifs et non régulés semant la discorde au sein de la société, le conflit, la division, la radicalité des points de vue. Nous avons un besoin crucial d'une parole scientifique solide, qu'il s'agisse du domaine médical ou de l'environnement, de la technologie, de la psychologie...

Les scientifiques ont leur part de responsabilité dans cette dévalorisation de leur parole. En tant que serviteurs de la recherche de vérité, ils doivent mesurer la portée de leurs mots et ne jamais perdre de vue l'ouverture d'esprit, l'humilité face à la contradiction et au réel.

Voici donc une proposition à mettre en œuvre pour sanctuariser la parole scientifique et contribuer à restaurer un lien de confiance aujourd'hui abîmé entre les citoyens et les scientifiques :

Création d'un Registre National de la Parole Scientifique

Toute personne se prévalant d'une autorité scientifique (médecin, chercheur etc....) et intervenant dans un média verra son intervention consignée dans ce registre.

Ainsi, toute parole scientifique sera enregistrée dans ce registre public. Les conflits d'intérêt de chaque intervenant y seront également inscrits et accessibles.

Pour un intervenant donné, il sera donc aisé d'accéder à l'intégralité de ses interventions qui feront partie intégrante de sa carrière professionnelle.

Ce registre permettra de sanctuariser la parole scientifique et de responsabiliser les intervenants prenant la parole sur un média public et se prévalant d'une autorité scientifique. Assurément, cela conduira à des paroles mieux maîtrisées, mieux réfléchies. En cas de conflit d'intérêt avéré ayant conduit à de la désinformation publique, la responsabilité des personnes pourra être étudiée grâce à ce fichier.

Ce registre pourrait même être créé de manière rétroactive depuis le début de cette crise sanitaire.

II - Encadrer strictement le lobbying



Le lobby de la Chambre des Communes, Liborio Proserpi, 1886

Ces dernières années et en particulier durant ces deux ans de crise sanitaire, les inquiétudes se sont faites de plus en plus vives au sein de la population quant aux situations de collusions entre la sphère politique et la sphère économique. Lorsque des acteurs économiques parviennent à biaiser secrètement des décisions politiques dans leur intérêt, le peuple est perdant. En effet, ce favoritisme se fait nécessairement au détriment d'une saine concurrence entre acteurs économiques, fourvoyant la quête des meilleurs produits et services aux meilleurs prix pour la population.

Le lobbying économique et financier existe certainement depuis des millénaires, depuis que l'exercice du pouvoir existe. Toutefois, une immense différence existe entre un lobbying encadré, régulé, surveillé, et un lobbying sauvage, sournois relevant de la collusion, de la fraude. Assurément, une société mûre est nécessairement dotée d'un strict encadrement du lobbying, car l'expérience montre aisément que l'absence d'un tel cadre conduit à de graves dérives pour la société. Aujourd'hui, il paraît judicieux et nécessaire de s'interroger sur la place du lobbying en France, et c'est certainement valable dans de nombreux autres pays.

Premièrement, la défiance d'une grande partie de la population envers la classe politique suspectée de liens d'intérêts avec des acteurs économiques, constitue en soi un solide motif pour prendre ce sujet à bras le corps. Une telle défiance est inquiétante et doit être adressée, au risque sinon de voir se déliter encore davantage la relation entre les citoyens et leurs gouvernants. L'unité nationale dépend de cette confiance aujourd'hui ébranlée. Deuxièmement, de nombreux faisceaux d'indices conduisent à se poser de sérieuses questions quant à l'influence d'acteurs économiques sur certaines décisions politiques, notamment celles qui furent prises en lien avec la crise sanitaire. Voyons cela à travers l'exemple suivant.

L'affaire du Cabinet de Conseil

Le gouvernement a fait appel à un cabinet privé de conseil en stratégie américain pour l'accompagner dans la mise en œuvre de sa stratégie vaccinale, lequel cabinet a facturé ses prestations une dizaine de millions d'euros et a détaché des personnes au cœur même des équipes ministérielles travaillant sur ces sujets. Il est déjà étonnant que nos impôts, parmi les plus élevés au monde, ne nous permettent pas d'avoir suffisamment de ressources d'État et d'intelligence stratégique pour répondre à nos besoins en matière de stratégie vaccinale. Ensuite, le fait de faire appel à un cabinet étranger pour l'élaboration de notre stratégie nationale soulève une réelle question de souveraineté, d'indépendance décisionnelle. Enfin, se pose forcément la question de l'indépendance de ce cabinet par rapport à l'industrie pharmaceutique. Or, le cabinet en question fait partie des leaders mondiaux du conseil en stratégie auprès de l'industrie pharmaceutique.

Comprenons bien que la capacité à infiltrer des processus décisionnels d'un État en matière sanitaire constitue un immense atout pour un cabinet de conseil, atout qui peut être grandement valorisé auprès de ses clients de l'industrie pharmaceutique. Même dans l'éventualité où l'État a recours à un appel d'offre public et transparent pour recruter un cabinet de conseil, la simple sélection du cabinet offrant la meilleure prestation au meilleur prix peut conduire à une énorme erreur. En effet, un cabinet de conseil lié à l'industrie pharmaceutique pourrait même envisager de travailler gratuitement dans ce cas précis afin de pouvoir placer des pions au cœur du processus décisionnel de l'État. Le cabinet rattraperait ensuite son investissement en vendant des prestations d'autant plus chères à l'industrie pharmaceutique. Tout cela pose donc de sérieuses questions. Et le doute grandit encore lorsque l'on examine le passif judiciaire des acteurs en question.

Le principal laboratoire pharmaceutique bénéficiaire des décisions gouvernementales a déjà été contraint par la justice à payer de lourdes amendes à de multiples reprises pour des pratiques commerciales frauduleuses, promotion abusive de médicaments, publicité mensongère, des faits de corruption impliquant des médecins et des responsables de la Santé dans divers pays, des commissions occultes. Ce laboratoire a même reçu l'une des plus grosses amendes jamais infligée par la justice américaine à un groupe pharmaceutique, pour un montant de 2,3 milliards de \$ en 2009.

Quant au cabinet de conseil ayant conseillé le gouvernement, il a payé 573 Millions de \$ en 2021 pour clore les poursuites judiciaires lancées à son encontre aux États-Unis pour son rôle de conseil auprès de laboratoires pharmaceutiques ayant vendu des médicaments à base d'opiacées contre la douleur, hautement addictifs. Ces médicaments ont plongé dans l'addiction plusieurs millions d'américains et ont provoqué plusieurs centaines de milliers de morts par overdose aux États-Unis ces dernières années, allant même jusqu'à contribuer à une baisse de l'espérance de vie dans ce pays. La procureure de New York, laquelle a conduit la procédure aboutissant au paiement de 573 Millions de \$ par le cabinet, a évoqué des « tactiques de marketing cyniques et délibérées » de la part du cabinet « ayant contribué à alimenter la crise des opiacées », « en aidant à cibler les médecins dont il savait qu'ils surprescriraient les opiacées. ».

Et c'est précisément ce cabinet qui a été choisi par notre gouvernement pour le conseiller sur sa stratégie vaccinale, le ministre de la Santé indiquant récemment encore devant le Sénat que le

gouvernement venait de signer un nouveau contrat avec ce cabinet pour l'accompagner dans la mise en œuvre de sa stratégie vaccinale pédiatrique. Tous ces faits sont aisément vérifiables. Face à cela, il semble déraisonnable de taxer de complotistes les personnes se posant des questions sur de tels faits et demandant des réponses. Considérer simplement comme normal un tel recours à ce cabinet de conseil relève de l'indécence.

Enfin, il se trouve que ce cabinet de conseil compte dans ses rangs des collaborateurs ayant une proximité flagrante avec des personnes appartenant à la haute sphère politique et institutionnelle, conduisant à s'interroger sur une possible stratégie d'infiltration douce de la sphère décisionnelle politique par des recrutements savamment calculés au sein de ce cabinet.

Légitimement, se pose la question d'une interdiction pure et simple du recours par l'État à un cabinet privé de conseil en stratégie.

Evoquons un second exemple qui soulève des doutes quant à de potentiels liens cachés pouvant influencer des décisions politiques.

Les forums réunissant leaders politiques et économiques

Chaque année, les leaders politiques et économiques issus de nombreux pays se réunissent lors de forums où ils échangent ensemble sur différents thématiques. Ils y tissent de nombreuses relations personnelles. Certains participent depuis de longues années à des programmes intégrés à ces forums. Il est aujourd'hui légitime de s'interroger sur l'influence que peuvent avoir la fréquentation de ces forums et les réseaux de relations et d'intérêts qui en découlent.

En démocratie, lorsque le peuple élit une personne et lui confie du pouvoir, le peuple s'attend à ce que cette personne ait le peuple pour seul maître, qu'elle soit à son plein service. Si la personne élue dispose d'un réseau relationnel, d'un réseau de pouvoir, le peuple doit en être clairement informé. A défaut de cette connaissance par le peuple, il existe un risque que des décisions de l'élu soient secrètement biaisées par son appartenance à ce réseau à visée politico-économique.

Lors d'une rencontre à la Harvard Kennedy School le 20 septembre 2017 sur le thème 'Strengthening Collaboration in a Fractured World'/'Fortifier la Collaboration dans un Monde Fracturé', le président fondateur d'un des principaux forums politico-économiques mondiaux tenait des propos relativement sidérants. Il se réjouissait ouvertement du fait que les dirigeants de certains pays soient issus de la communauté des jeunes leaders de son Forum, allant même jusqu'à préciser que ce réseau « pénétrait » certains cabinets de dirigeants au point de représenter plus de la moitié de leurs membres. Parmi les pays que ce président fondateur citait comme des exemples de « pénétration » figuraient notamment le Canada et la France.

Il apparaît aujourd'hui indispensable que toute personne se présentant à un mandat électif soit dans l'obligation de déclarer son appartenance à une communauté liée à un forum politico-économique, et soit également dans l'obligation de déclarer l'ensemble de ses fréquentations à ce type de forum. Une telle obligation déclarative s'ajouterait tout à fait logiquement aux obligations de déclaration patrimoniale et de liens d'intérêt déjà existantes aujourd'hui. La fréquentation de tels forums constitue de potentiels liens d'intérêt qui doivent être connus des électeurs. Notre société a besoin de cette transparence.

A l'échelle européenne

Terminons en évoquant la nécessaire transparence à l'échelle européenne. Les institutions européennes peuvent exercer un pouvoir considérable sur les habitants des différents pays membres. Nous devons donc nous assurer que les processus décisionnels soient relativement étanches aux influences des lobbies, au risque sinon de briser la confiance que les peuples accordent à l'Union Européenne. Aujourd'hui, les processus en place semblent très loin d'être satisfaisants.

Nous apprenions récemment que la Présidente de la Commission Européenne échangeait des SMS personnels avec le PDG du principal laboratoire fournisseur de vaccins auprès de l'UE, SMS que la Présidente considérait comme privés et dont elle refusait de livrer le contenu, suscitant une réprobation de la part de la Médiatrice de l'Union Européenne, ce litige persistant encore aujourd'hui. En novembre 2021, cette même Présidente de la Commission Européenne remettait en mains propres à ce même PDG de laboratoire une distinction de « Dirigeant d'entreprise de l'année » lors d'une cérémonie aux États-Unis organisée par l'Atlantic Council.

Nous avons également découvert que le contenu des contrats signés entre l'Union Européenne et les laboratoires fabricants de vaccins étaient en grande partie secrets et invisibles aux yeux du grand public. Nous avons aussi appris que cette même présidente de la Commission Européenne a été mise en cause dans son pays d'origine, l'Allemagne, au sujet de contrats passés avec des cabinets de conseils pour des montants de plus de 200 millions d'euros lorsqu'elle occupait le rôle de ministre de la Défense ; certains parlent d'une « armée de consultants hors de contrôle ». Ce scandale a fait l'objet d'une commission d'enquête parlementaire outre-rhin, laquelle a révélé là-aussi des disparitions problématiques de SMS. Parmi les cabinets de conseils impliqués, nous retrouvons le fameux cabinet ayant conseillé le gouvernement français sur sa stratégie vaccinale.

Manifestement, beaucoup reste à faire en matière d'étanchéité entre la sphère économique et la sphère politique à l'échelle européenne. Un tel niveau de porosité ne peut que susciter des doutes, saper la confiance, et apporter de l'eau au moulin de ceux qui pensent que le peuple subit les décisions d'une caste de dirigeants déconnectés, voyant le monde à travers des tableaux Excel et copinant entre eux une coupe de champagne à la main.

Ainsi, cette crise sanitaire s'est accompagnée de quantités de décisions et de pratiques qui posent légitimement la question du lobbying. Des analyses approfondies devront y répondre. Parmi les sujets figurent bien entendu la vaccination de masse mais aussi le rejet voire le dénigrement des molécules anciennes repositionnées pour traiter la Covid. Ces molécules (Ivermectine, Fluvoxamine, HCQ, Vitamine D...) sont peu chères et moins rentables pour l'industrie pharmaceutique, mais des études leur confirment un certain potentiel face à ce virus. Peu à peu se consolidera la vérité scientifique sur leur niveau d'efficacité réelle, avec le cas échéant de sérieuses questions concernant les raisons qui ont conduit à les écarter voire à les interdire.

Mais le lobbying frauduleux est bien loin de se limiter au seul domaine médical. La société doit s'en protéger dans tous les domaines. Voici donc une mesure dans ce sens :

Convention citoyenne pour le contrôle du Lobbying

Dès que possible, serait mise en place une convention citoyenne sur un modèle proche de la récente Convention Citoyenne pour le Climat, réunissant par tirage au sort 150 citoyens - le tirage au sort visant à réduire la présence de personnes ayant des liens d'intérêts. Cette assemblée de citoyens pourrait s'appuyer sur un groupe de juristes et d'experts à disposition pour aider à la formalisation du travail et des démarches. Cette convention disposerait par ailleurs de pouvoirs légaux de convocation de personnes appelées à témoigner et répondre à des questions sous serment.

Voici une série non exhaustive d'objectifs possibles pour cette convention citoyenne :

- Etablir un cadre légal et opérationnel strict permettant de canaliser et surveiller les situations de lobbying autorisées.
- Identifier les différentes situations possibles de lobbying secret et frauduleux, non autorisées.
- Identifier les différentes formes de transaction, de trafic d'influence, de corruption, d'embauches, de faveurs etc... susceptibles de découler d'une situation de lobbying.
- Identifier les grands réseaux nationaux et internationaux liés par des intérêts ainsi que leurs moyens d'exercer du lobbying.
- Identifier les acteurs économiques, politiques, médiatiques particulièrement concernés par des situations de lobbying.
- Etudier les situations de lobbying au sein des institutions européennes.
- Formuler des projets de lois selon les conclusions de la Convention
- Concevoir de nouvelles modalités de surveillance du respect des lois relatives au lobbying

Il est temps de prendre à bras le corps ce sujet du lobbying. Il s'agit là d'une condition essentielle pour restaurer la confiance en nos gouvernants, nos responsables politiques, mais aussi plus largement la confiance en notre société.

III - Restaurer la liberté journalistique



Souvenir du Grand Festival des Orphéonistes, Honoré Daumier, 1859

Le traitement et la diffusion de l'information posent question dans notre société. Le sujet devenait pressant depuis quelques années déjà mais il a atteint durant cette crise sanitaire un paroxysme. Avant même la pandémie, selon des enquêtes d'opinions, le métier de journaliste faisait partie des métiers les plus détestés des Français, figurant parmi ceux suscitant le moins de confiance de la part de la population. Et ces deux dernières années n'ont rien fait pour réduire cette défiance. C'est là un indicateur particulièrement inquiétant pour notre démocratie.

Dans « Un Monde heureux est (encore) possible », j'ai consacré un chapitre à l'Information. Et voici quelques nouveaux points de réflexion issus de la gestion de l'Information durant cette crise sanitaire.

Existe-t-il encore un 4^{ème} pouvoir ?

La presse et les médias jouent un rôle essentiel dans une société. Ils ont avant tout pour mission de nous informer, de contribuer à notre réflexion en recherchant et en exposant la vérité, et ce dans tous les domaines. Puisqu'ils recherchent et exposent la vérité, ils peuvent être amenés à s'ériger contre les 3 autres pouvoirs traditionnels – exécutif, législatif, judiciaire – lorsque ceux-ci viennent à s'égarer. D'où l'idée d'un 4^{ème} pouvoir, constituant un pilier essentiel à la vie démocratique. Aujourd'hui, ce pouvoir apparait grandement affaibli et ne semble pas avoir été en mesure de jouer son rôle durant les deux dernières années.

Les médias sont désormais soumis à d'énormes influences :

- Les propriétaires des médias appartiennent généralement à l'élite économique et financière et peuvent influencer plus ou moins fortement sur les contenus diffusés.
- Les annonceurs publicitaires apportent des revenus significatifs aux médias et sont bien entendu susceptibles de bénéficier d'un traitement de faveur biaisé.
- De nombreux liens et passerelles existent entre la sphère politique et la sphère médiatique et il est aisé pour l'exécutif de pousser des informations choisies en usant de relations et de réseaux.
- Les médias sont sans cesse en quête d'audience, poussés par la concurrence, et ont tendance à se conformer aux discours majoritaires suscitant l'adhésion la plus large possible de la population, afin de maximiser leur part de marché. Ce faisant, ils éteignent le débat et étouffent les discours minoritaires contribuant à renforcer le risque de « tyrannie de la majorité » qu'évoquait déjà Alexis de Tocqueville il y a près de 200 ans.
- Comme dans toute profession, les journalistes peuvent avoir tendance à s'installer dans une forme de sécurité de l'emploi, inséré dans un système, avec le poids du corporatisme, des équipes qui les entourent, ressentant la pression inhérente à une organisation qui ne veut pas prendre de risques. Il est alors plus aisé de s'inscrire dans ce qui semble faire le plus consensus, ce qui paraît le plus en phase avec la volonté des pouvoirs exécutifs et législatifs.

Le 25 janvier 2022, lors d'une journée de débats organisée par l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information (AJSPI), la directrice de rédaction d'un grand média reconnaissait : « *Dans un moment aussi, où on vous dit qu'on est en guerre et où toute la notion de cohésion générale de la société, vous êtes rappelés au fait qu'il ne faut pas non plus trop troubler les gens, et finalement, même si on a tenté au maximum de s'extraire de tout ça, pas trop aller à rebours de la parole officielle, puisque ce serait fragiliser un consensus social.* »

On retrouve ici comment un média peut s'inscrire dans la parole gouvernementale, se conformer au consensus social, sans remettre en question le fait que le contexte de « guerre » est justement une création du gouvernement, que le consensus social a lui-même été façonné par la parole gouvernementale et par des mesures d'encercllement progressives de l'opinion publique visant à réduire la contestation à la ligne officielle.

Cette conformisation avec la parole gouvernementale découle également d'un manque de moyens et de compétences. Les médias modernes sont habitués à traiter l'information à chaud puis à l'évacuer quelques jours après sans jamais l'avoir approfondie. La même directrice de rédaction, lors du même débat, indiquait d'ailleurs : « *on est habitués dans cette chaîne à prendre en charge une information qui déborde de tout le reste pendant une semaine, deux semaines au maximum. Mais on s'est trouvé à ne plus parler que de cela pendant des mois entiers. Alors même que, au moment où la crise démarre, il y avait une seule spécialiste de la santé.* »

Du manque de compétences à l'incompétence, il n'y a qu'un pas que beaucoup ont allégrement franchi. Les médias ne se sont pas révélés à la hauteur de leur mission de recherche de la vérité. Face à une telle explosion pandémique affectant autant nos vies, la population aurait grandement gagné à ce que les médias augmentent considérablement leurs moyens de manière

ciblée : création de cellules d'investigation avec des journalistes scientifiques dotés de moyens importants, veille internationale sur les études scientifiques, comparatifs précis sur les mesures prises dans les différents pays et les résultats obtenus, exigence de transparence vis-à-vis du gouvernement en imposant des conférences de presse hebdomadaires où les journalistes auraient pu pousser l'exécutif dans ses retranchements afin d'extraire une parole de vérité...

C'était aux journalistes, aux médias, d'imposer un rapport de force avec le gouvernement afin d'installer un terrain favorable à l'émergence de la vérité. Face à un pouvoir qui prend des décisions tranchées et restrictives de liberté, lesquelles décisions sont prises dans des enceintes secrètes – conseil de défense sanitaire soumis au secret défense, après consultation d'un comité opaque – conseil scientifique, la moindre des choses pour les journalistes était de questionner audacieusement et fermement les autorités. Au lieu de cela, les membres du gouvernement déroulaient leurs éléments de langage tels des rouleaux compresseurs, assommants d'autorité et parfois d'arrogance, sans rencontrer suffisamment de répondant de la part de journalistes démunis. Un tel déséquilibre n'est pas bon pour la démocratie et pour la population.

Les chiffres fournis par le gouvernement auraient aussi mérité une analyse constante par des équipes d'investigation, car il est naturellement permis de douter de l'exactitude et de l'interprétation de certains chiffres, à fortiori lorsque la gestion des chiffres et la stratégie de santé dépendent du même ministère. Les statisticiens savent bien à quel point il faut être vigilant lorsqu'on manipule des chiffres et que de nombreux biais, de nombreuses légèretés, d'erreurs manifestes, de nombreux partis pris sont possibles. A ce titre, le gouvernement a diffusé des publicités indiquant certains chiffres concernant les hospitalisations liées au Covid accompagnés du slogan : « *On peut débattre de tout sauf des chiffres* ». Un tel message est en soi scientifiquement faux et particulièrement inquiétant du point de vue démocratique. Mais la faiblesse de ce message ne s'arrête pas là : plusieurs semaines après, l'agence statistique du ministère de la Santé a elle-même annoncé qu'il y avait une erreur dans ces chiffres et qu'ils étaient désormais corrigés, retirant de ce fait le message publicitaire fallacieux. Non, on ne peut pas débattre de tout sauf des chiffres. Il est éminemment essentiel de débattre des chiffres et les médias n'ont pas fait leur travail sur ce point, se contentant de répéter sans aucun recul les chiffres qui leur étaient fournis par le gouvernement.

Éditorialisme et journalisme

Sur la scène médiatique de l'Information coexistent différents protagonistes, lesquels n'exercent pas le même métier. On trouve d'une part des éditorialistes ainsi que des chroniqueurs dont le métier est d'exposer leur point de vue, leur opinion, et d'autre part des journalistes dont le métier est de proposer une information traitée de manière objective, documentée, factuelle. Ce sont bel et bien des métiers radicalement différents obéissant à des règles différentes, des codes déontologiques différents. Un peu comme sur un terrain de football, le goal et les joueurs de champs jouent dans la même équipe mais ils ne font pas le même métier, l'un peut prendre la balle dans les mains mais pas les autres.

Or, nous sommes aujourd'hui confrontés à une grande confusion des genres et nous ne parvenons plus clairement à voir s'il s'agit d'un journaliste ou d'un éditorialiste qui s'exprime. Dans les débats télévisés qui inondent toute la journée les chaînes d'information, l'animateur du débat lui-même semble se départir de toute neutralité et suggère sans cesse son point de vue à la manière d'un éditorialiste. Des opinions et des avis sont donc exprimés à tort et à travers

sans que l'intervenant ne précise quel rôle il est en train de jouer. Comme si tous les joueurs de l'équipe de foot se mettaient à prendre la balle dans les mains quand bon leur semble, s'affranchissant des règles du jeu.

Nous aurions grandement besoin de savoir clairement quand un journaliste est en train de s'exprimer, et quand il s'agit d'un éditorialiste ou d'un chroniqueur, au risque sinon de dispenser une information dont ne sait jamais si elle s'inscrit dans une démarche d'objectivité ou bien de subjectivité. Cela va peut-être de soi pour les médias mais ce n'est pas le cas pour nous autres spectateurs, auditeurs, lecteurs. Par exemple, pour la télévision, une mention précisant la qualité de l'intervenant pourrait être constamment présente à l'écran lorsque celui-ci s'exprime : journaliste, éditorialiste ou chroniqueur. Et ce d'autant plus que certains éditorialistes peuvent aussi parfois jouer le rôle de journalistes, accentuant encore la confusion des genres.

Durant cette crise sanitaire, les journalistes ont semblé largement céder le pas aux éditorialistes et chroniqueurs, soudain devenus des sachants ayant des avis tranchés sur des questions médicales alors que la communauté scientifique entamait à peine son nécessaire débat contradictoire. Beaucoup de ces éditorialistes et chroniqueurs ont rallié la ligne gouvernementale distillant à la population une pensée unique en matière de santé publique, de médecine, de restrictions de liberté. Toutefois, une minorité de médias, de journalistes, éditorialistes et chroniqueurs se sont dressés contre ce conformisme, nageant à contre-courant face à des forces puissantes. Leur présence a constitué une lueur salutaire dans ce que nombre d'entre nous ont vécu comme une sombre traversée du désert de l'Information.

Nous avons besoin de journalistes ayant une haute exigence d'objectivité, en quête de découverte et de vérité et non pas en quête de la confirmation d'un préjugé ancré en eux. Aujourd'hui, des journalistes posent parfois des questions orientées dans lesquelles on pressent clairement leur point de vue, ou bien ils laissent transparaître un sourire en coin qui suggère leur avis, parfois ils tirent des conclusions biaisées... Un serviteur de la vérité se doit d'être humble devant la réalité pour espérer tendre vers la plus haute objectivité possible. Assurément, une telle humilité fera bien plus la gloire d'un journaliste que la nature de ses points de vue personnels mal cachés.

Le courage du journaliste

Journaliste n'est pas un métier comme les autres.

Il constitue le pilier du 4^{ème} pouvoir d'une démocratie. Chacun connaît la manière dont les régimes totalitaires ont systématiquement mis en place une censure muselant la liberté d'information. Le journaliste est donc un pare-feu contre les dérives des pouvoirs exécutifs, législatifs, judiciaires.

Bien sûr, être journaliste, c'est aussi un emploi, une situation financière et sociale que tout un chacun peut souhaiter préserver. Mais si l'exigence de vérité s'efface devant ces aspects de confort personnel, alors le métier perd sa substance même. Du courage est exigé pour ce métier. Lorsque vous êtes capitaine d'un navire, vous avez peut-être une famille et toutes sortes d'attachements qui vous conduisent à vous protéger personnellement ; pourtant en cas d'accident, vous devez quitter le navire en dernier à vos risques et périls. Cela va avec ce métier. Les journalistes sont les véritables capitaines de navire de l'Information, ils en sont les premiers

responsables et l'accomplissement de leur mission exige du courage, qui peut les conduire à devoir affronter l'inconfort et la difficulté.

En contrepartie, la société doit protéger les journalistes qui la servent courageusement et faire en sorte que leur liberté d'exercice ne soit pas contrainte ou réprimandée par les autres pouvoirs de la société.

Si les journalistes sont aujourd'hui aussi détestés par une bonne partie de la population, c'est que tout cela n'est pas en place : ni le cadre entourant le métier, ni sa pratique quotidienne.

Un beau jour de janvier 1898, Emile Zola s'est dressé à lui tout seul contre une dérive d'État en publiant « J'accuse » dans le journal l'Aurore. Il a démasqué des mensonges qui arrangeaient bien le système en place, il a fait tomber ceux qui s'étaient compromis dans l'indignité en faisant condamner le bouc émissaire Alfred Dreyfus. Telle peut être la puissance d'un journaliste.

Restaurons ce 4^{ème} pouvoir dans notre pays et voici une mesure dans ce sens.

Assises du Journalisme

Dès que possible, seraient organisées des Assises du Journalisme, réunissant tous les acteurs de l'Information : journalistes, éditorialistes, chroniqueurs, animateurs mais aussi propriétaire de médias, annonceurs publicitaires, instances de régulation du type CSA et plus largement tout acteur pouvant exercer une influence sur l'Information.

L'objectif serait alors de repenser le traitement et la diffusion de l'information, au service de la population :

- Améliorer la qualité intrinsèque de l'information, notamment son objectivité
- Améliorer la qualité de la diffusion d'information dans le but de maximiser les connaissances de la population
- Faciliter l'exercice du métier de journaliste et soutenir l'effort de recherche objective de vérité
- Réfléchir sur les différents types d'influence qui peuvent biaiser le travail journalistique
- Protéger les journalistes contre les influences ainsi que les mesures de rétorsions
- Réfléchir sur la propriété des médias, sur les différents modes de propriété possibles, sur l'influence des propriétaires sur le contenu des médias
- Réfléchir sur les modèles économiques des médias et leur impact sur la qualité de l'information

Annexe

Enfin, pour ceux qui veulent aller plus loin sur le rôle des médias durant cette crise sanitaire, vous trouverez en annexe, en toute fin de ce texte p. 18, un petit florilège de défaillances médiatiques et d'arrangements avec la vérité.

IV - Renforcer la liberté face au numérique



Les Andes de l'Equateur, Frederic Edwin Church, 1855

Première dans l'histoire de notre pays, les citoyens ont subi depuis près d'un an une discrimination et des restrictions de liberté sur la base d'outils numériques, à savoir le pass sanitaire puis le pass vaccinal.

La liberté individuelle est immensément précieuse. Si la liberté constitue le premier mot de la devise française – Liberté, Egalité Fraternité –, c'est pour une bonne raison. La recherche du bonheur, que nous avons tous en commun, est en premier lieu une affaire intérieure se vivant au cœur intime de notre être. A ce titre, la liberté est la condition permettant d'aligner notre vie avec ce que nous éprouvons profondément en nous-mêmes, avec notre quête du bonheur. Sans bonheur individuel, il n'est pas de bonheur collectif. Sans liberté permettant de vivre au plus près de notre conscience individuelle, il n'est pas de société heureuse.

Toute restriction de liberté touche donc à l'essence de notre destinée individuelle et collective et doit être maniée avec la plus grande prudence, la plus grande solennité. Bien entendu, chacun entend que la liberté de l'un s'arrête là où commence celle d'autrui, et que ce principe fonde le pacte social. Mais toute nouvelle restriction de liberté imposée par l'État aux citoyens doit être interrogée avec gravité et profondeur. Et le fait est qu'un État n'est pas nécessairement pur dans ses prises de décisions. Ces dernières peuvent être biaisées par toutes sortes d'intérêts politiques, financiers, économiques, quand bien même l'État se targuerait d'œuvrer au bien commun. Ainsi, lorsque l'État prétend vouloir notre bien personnel et notre bien commun tout en restreignant notre liberté, nous rentrons dans une zone à haut risque.

Nombre de ceux qui brillent au firmament de l'humanité se sont dressés contre des mesures injustes et des discours fallacieux du pouvoir en place. Jésus de Nazareth venu apporter un

nouveau commandement - « Aimez-vous les uns les autres » - fut condamné à mort et crucifié par le pouvoir en place, sous les insultes et les pierres d'une foule ignorante. Socrate dont tous les lycéens et apprentis philosophes admirent encore aujourd'hui la profondeur fut condamné et mis à mort, accusé notamment d'avoir corrompu la jeunesse. Le Général de Gaulle, lui aussi condamné à mort par l'État français en juin 1940, constitue toujours la figure de référence de toute la classe politique française, justement parce qu'il se dressa et dit « non » à un système totalitaire et déshonorant. C'est au cœur des femmes et des hommes et à fortiori au cœur des plus illustres d'entre nous que naissent librement les idées qui nous conduisent collectivement vers le bonheur, bien plus qu'au cœur des cabinets gouvernementaux où mijotent toutes sortes d'influences politiques, économiques, financières.

Ainsi, prenons garde à ne jamais vouloir éteindre la flamme de la liberté personnelle au nom de la soumission à un dogmatisme étatique. Gardons toujours une place pour les voix qui sortent du consensus, on ne peut exclure qu'elles aient finalement raison. Nous avons tous une responsabilité pour faire vivre cette diversité de conscience. Enracinons quelques graines d'ouverture, d'humilité et de bienveillance profondément en nous afin de ne jamais contribuer à l'extinction de la flamme de la liberté.

Fort de cette conscience, l'État devrait manipuler toute nouvelle restriction de liberté comme une potion possiblement mortelle, dont la moindre erreur de dosage peut gravement nuire à la société et à ses membres. Depuis l'introduction du pass sanitaire puis du pass vaccinal, l'État a utilisé des moyens numériques pour contrôler les citoyens - y compris des adolescents - et leurs aller-venues. L'État s'est doté là d'une arme lourde dans son contrôle des personnes, déséquilibrant considérablement le rapport entre l'État et le citoyen. Dans cette relation entre l'État et le citoyen, le curseur du pouvoir a considérablement glissé du côté de l'État. D'une symbiose équilibrée entre droits et devoirs, nous sommes passés à un discours affirmant que les devoirs passent avant les droits.

Interrogeons-nous sérieusement sur la place des outils numériques afin qu'ils ne deviennent pas des moyens pour transférer du pouvoir à l'État au détriment des citoyens. Compte tenu des récentes avancées technologiques, le risque est grand de voir l'État s'arroger toujours plus de pouvoir à l'aide du numérique, annonçant un glissement vers les sociétés sombres que George Orwell - 1984 ou Aldous Huxley - *Le meilleur des mondes* imaginaient.

Au sortir de cette crise, nous devrions donc mener une réflexion de fond sur l'utilisation par l'État de moyens technologiques pour contrôler les citoyens. Voici l'une des mesures possibles.

Refonte de la CNIL

En France, la CNIL- Commission Nationale Informatique et Liberté- s'est montrée bien effacée durant cette crise. Il conviendrait de repenser le rôle de la CNIL, de revoir sa composition en y intégrant une part de représentation citoyenne, de redéfinir son pouvoir afin qu'elle puisse constituer un véritable contre-pouvoir défendant les libertés individuelles.

Pour conclure...

Nous pouvons sortir grandis de cette crise. Chacun d'entre nous a pu mûrir individuellement et nous avons ici l'occasion de prendre conscience de défaillances de notre société, lesquelles se trouvaient déjà en germes avant d'éclorre pleinement ces deux dernières années.

Imaginez tous les bienfaits que nous pourrions retirer des 4 principes que nous venons d'évoquer :

- Une parole scientifique assainie et sanctuarisée
- Un lobbying strictement encadré
- Un journalisme plus libre et éclairé
- Une liberté individuelle préservée face à la technologie

Partout, nous pouvons privilégier la conscience éclairée de nos concitoyens plutôt que la soumission à des dogmes, la transparence plutôt que l'opacité propice aux influences viciées, l'Information plutôt que la propagande, la liberté plutôt que l'asservissement.... La lumière plutôt que l'ombre.

Assurément, d'autres défis nous attendent et vont rapidement se rappeler à nous, à commencer par les défis environnementaux. Nous aurons besoin des enseignements de cette pandémie pour mieux affronter ce qui nous attend.

Chères amies, chers amis, je vous invite à approfondir votre vision en puisant ce qui vous semble pertinent dans ce qui vient d'être dit. Sentez-vous libre de partager ces textes autour de vous car nous avons tous besoin de réfléchir, de nourrir notre conscience pour mieux construire tous ensemble le monde à venir.

Carl de Miranda

*Merci aux artistes dont les œuvres accompagnent ce texte
Leur sensibilité et leur regard singulier traversent le temps*

Annexe – Florilège de défaillances médiatiques



Appartement à New York, Edward Hopper, 1932

Les journalistes ont à priori pour idéal la poursuite impérieuse de la vérité.

Voici une série de points, non exhaustive, sur lesquelles les médias se sont manifestement égarés du chemin, se fiant docilement à la feuille de route tracée par l'exécutif, sans creuser les sujets, sans chercher les nuances où se cache bien souvent la vérité.

La défaillance d'informations sur les risques de cette maladie selon l'âge et l'état de santé, a conforté une politique de masse où toute la population était gérée de la même façon alors même que les niveaux de risques variaient considérablement selon l'âge et les comorbidités.

L'information sur la transmission du virus par les personnes vaccinées a tourné tout simplement au ridicule. Alors même que des études solides révélaient une transmission importante par les personnes vaccinées, transmission qui s'est accrue encore avec le dernier variant, les médias ne parvenaient pas à s'extraire d'une parole dogmatique du gouvernement sur le sujet. Les chiffres annoncés se contredisaient tous les jours tandis que les ministres vaccinés contractaient le virus les uns après les autres, les contaminations explosaient et tout un chacun voyait que quantités de personnes vaccinées de son entourage étaient testées positives. Une véritable farce française à la manière de Molière où le médecin nous explique finalement à l'Acte V que le vaccin serait plutôt un médicament, un vaccin-médicament...

La fausse opposition entre Pass sanitaire/vaccinal ou confinement. C'était soit l'un soit l'autre, il n'y avait pas le choix, et ce afin de présenter le pass comme un outil au service de la liberté des personnes vaccinées. Les médias reprenaient cette punchline de l'exécutif sans approfondir alors même qu'il existait quantités de moyens pour ajuster différents curseurs et moduler intelligemment la réponse à la crise. Il suffisait de regarder à l'étranger pour constater que d'autres pays avaient appliqué valablement d'autres solutions. Cette fausse dichotomie partait aussi du principe qu'il fallait traiter toute la population de la même manière, y compris des personnes jeunes et en bonne santé, y compris des adolescents, alors même que nous savions déjà que cette population présentait un profil de risque radicalement différent de celui des personnes âgées et/ou avec comorbidités. Ainsi, il existait quantités d'ajustements possibles et de nombreuses possibilités pour éviter d'infliger des mesures aussi liberticides à une population qui ne présentait que très peu de risques selon toutes les études disponibles. Il paraît invraisemblable qu'une politique aussi restrictive en termes de libertés publiques n'ait pas suscité davantage d'analyse de la part des médias, davantage de recherche de solutions. Non, les médias se sont faits enfermés dans les éléments de langage du gouvernement : pass ou confinement.

Les enquêtes d'opinion utilisées comme outils de fabrique du consentement. Les sondages et enquêtes d'opinions, censés jauger l'état d'esprit de la population, sont devenus un outil permettant d'influencer l'opinion publique. A mesure que les sondages sortent dans les médias, la population ajuste spontanément ses points de vue en fonction des résultats. Si les commanditaires de sondage parviennent à orienter subtilement les résultats de leurs enquêtes, ils peuvent ainsi jouer sur l'orientation de l'opinion publique. Dans ces conditions, les sondages peuvent devenir des outils de manipulation de masse. Pendant cette crise sanitaire, quantités de sondages ont été relayés par les médias, contribuant à façonner l'opinion publique, sans que les médias ne s'interrogent jamais sur la légitimité des résultats de ces enquêtes. Pourtant les médias sont bien conscients qu'il existe un risque de manipulation de l'opinion à travers les sondages, puisque cette problématique est soulevée par des experts depuis de nombreuses années.

Vous pouvez trouver aisément sur Internet une vidéo de l'Emission Populaire du 12 décembre 2021 sur la webradio Les Jours Heureux, portant sur le sujet des sondages, avec notamment l'intervention de 7 minutes d'un patron de médias indépendant ayant une longue expérience avec les sondages. En dehors de toute considération politique, les propos de cet intervenant peuvent éclairer sur une réalité que beaucoup ignorent : les sondages peuvent être aisément manipulés par leurs commanditaires dans le but d'influencer l'opinion.

Si le gouvernement commande des sondages ou bien sollicite des commanditaires afin de les obtenir, l'exécutif peut donc aisément trouver là un outil pour manipuler l'opinion publique. Et cela pose un vrai problème démocratique. Durant cette crise sanitaire, le peuple a donc été peu à peu influencé à travers ces sondages. Parallèlement, le gouvernement a ajusté le curseur de ses mesures en fonction des résultats obtenus sur l'opinion publique, comme le révélait le ministre de la Santé lors de son audition du 2 février 2022 par la Commission d'enquête sénatoriale : il y expliquait qu'il disposait d'un tableau de bord qui, entre autres, « compile les sondages, les enquêtes d'opinion, pour savoir jusqu'où on peut monter dans la campagne de vaccination, quels sont les leviers etc... ». Nous nous retrouvons avec un État qui a les moyens

d'orienter les sondages et qui peut ensuite caler sa politique en fonction des résultats obtenus via ces sondages. Et voilà la nasse qui se referme sur la liberté d'opinion.

L'aveuglement médiatique quant aux liens d'intérêt. Il est de notoriété publique que l'industrie pharmaceutique dispose d'un très large maillage de liens d'intérêt. Les médias n'ont pourtant quasiment jamais fait état des liens d'intérêt des intervenants donnant leur avis scientifique. Ils n'ont pas non plus réalisé d'enquêtes poussées pour mettre à jour des conflits d'intérêts. Parfois, les médias se sont même transformés en vitrine publicitaire. Par exemple, le 26 octobre 2021, un grand quotidien français faisait figurer en gros titre : « Il faut vacciner les jeunes enfants. », propos que tenait le PDG d'un des deux principaux groupes pharmaceutiques fournisseurs de vaccins. Ce quotidien offrait une véritable tribune commerciale à ce PDG ingénieur, non médecin, porteur d'un conflit d'intérêt majeur et flagrant, qui déclarait qu'il fallait vacciner les jeunes enfants. Sans doute serait-il judicieux pour les médias de faire un examen de conscience sur la manière dont ils ont pu parfois devenir les colporteurs de messages commerciaux sous couvert d'information scientifique.

La grande négligence dans les comparaisons avec l'étranger. Par exemple, on entendait bien souvent que tel ou tel pays avait aussi un pass sanitaire en omettant de préciser que celui-ci présentait de grandes différences avec le pass exigé en France. On confortait ainsi l'idée du pass français en passant sous silence que celui-ci s'accompagnait de certaines restrictions spécifiques particulièrement violentes et distinctes de celles induites par les pass étrangers. Et c'est ainsi que certaines tranches de population jeunes et non vaccinées se sont vues privées de la pratique du sport en plein air en club en France, incluant des jeunes mineurs de 16-17 ans. Rétrospectivement, l'Histoire ne sera sans doute pas tendre avec ce type de mesures. Globalement, les médias se sont révélés incapables de dresser des comparatifs intelligents entre les pays, selon les mesures prises et les résultats obtenus. Confusion et silence ont régné en maîtres.

Les effets secondaires de la vaccination. Les bases de données françaises, européennes et américaines de pharmacovigilance recensant les effets secondaires ont recueilli des signalements en quantités importantes pour tout un ensemble de pathologies, de cas graves et de décès ; et ce alors même que ces bases de données sont considérées comme sous-estimant largement la réalité. De nombreux lanceurs d'alerte ont signalé qu'ils constataient des effets secondaires et que ceux-ci ne remontaient pas correctement dans la pharmacovigilance. De nombreux témoignages personnels, tristes et inquiétants, ont circulé et ont parfois fini par accéder à une visibilité sur certains médias. Certains sportifs se sont plaints en relatant des effets secondaires ressentis, d'autres se sont inquiétés en invoquant une fréquence accrue de malaises, de problèmes cardiaques, de morts subites dans la population des sportifs...

Malgré ces indices inquiétants, les médias n'ont accordé qu'une importance mineure à ce sujet. Il n'y a pas eu de véritable travail d'enquête et de nombreuses personnes se sont senties abandonnées face à leurs effets secondaires, percevant le silence assourdissant des médias comme une forme d'omerta, une loi du silence, édictée par le gouvernement qui affirmait avec une assurance inébranlable que « les vaccins sont sûrs ». Le 9 juillet 2021, le ministre de la Santé

se fendait d'un tweet avec une photo où figuraient de jeunes hommes dans leur vingtaine sur un pédalo accompagné du texte : « Si vous avez des courbatures après le vaccin, pas d'inquiétude, c'est que vous avez trop pédalé. ». Une telle publicité pour la vaccination, postée par le ministre de la Santé, envoie un message clair : elle exclut du champ des possibles tout effet secondaire néfaste et donne à penser que toute gêne consécutive au vaccin serait liée à d'autres causes. De nombreux jeunes gens, la vingtaine, ont souffert de myocardite post vaccinale, entraînant une hospitalisation en soins intensifs. Ils n'avaient pas fait trop de pédalo. Un tel message pourrait ralentir la prise en charge d'une personne subissant un effet secondaire, laquelle aurait été conditionnée à exclure la possibilité d'un effet secondaire en raison de ce type d'image officielle, émanant du ministre de la Santé lui-même.

De plus, le tweet du ministre de la Santé laisse à penser qu'il est tout à fait raisonnable de faire du pédalo au point d'avoir des courbatures juste après sa vaccination. Or de nombreux médecins ont signalé qu'il était préférable de ne pas faire de sport intensif pendant les quelques jours suivant la vaccination, par précaution, notamment en prenant en compte le risque de myocardite. Par exemple, sur le site médical de référence [vidal.fr](http:// Vidal.fr), on peut lire dans un article de synthèse du 20 mai 2021 : « Comme après n'importe quel vaccin, il est recommandé de ne pas avoir d'activité physique intense dans les 48 heures, car il y a toujours un risque de myocardite post-vaccinale. » Comment le ministre de la Santé peut-il poster un tel tweet, en réduisant à néant la possibilité de réels effets secondaires au risque de retarder des prises en charge de patients, en faisant fi du principe de prudence post-vaccinale ? Comment les médias peuvent-ils laisser passer une telle propagande sans réagir ? Ce tweet déraisonnable est une illustration de la dérive que nous avons subie collectivement et du trop lourd silence de nombreux médias.

Les contre-indications officielles à la vaccination sont particulièrement peu nombreuses et tiennent très peu compte des réactions aux injections précédentes. De nombreuses personnes se sont vues obligées de recevoir des injections supplémentaires, afin de garder leur pass ou leur emploi, alors même que le principe de précaution médicale aurait indiqué de ne pas les vacciner à nouveau. Ces cas ont été grandement passés sous silence, tandis que l'exécutif maintenait une ligne inflexible sur les contre-indications.

Le grand amalgame des non-vaccinés. C'est là une des plus grandes erreurs commises par les médias. Ils ont accepté et relayé le discours gouvernemental consistant à faire un amalgame de l'ensemble des non-vaccinés alors même que ce groupe comprenait des personnes présentant un profil de risque totalement différent face à la maladie. De jeunes gens en pleine santé, des adolescents se voyaient agrégés au même groupe que des personnes de plus de 70 ans avec des comorbidités. Et on relayait des messages sur l'irresponsabilité des « non-vaccinés » qui risquaient de submerger les services de réanimation, en visant tous les non-vaccinés dans leur ensemble alors même que le risque d'aller en réanimation était sans commune mesure pour une personne âgée avec comorbidités par rapport au risque pour une personne jeune et en bonne santé. C'est ainsi qu'on harcelait psychologiquement des personnes pour qu'elles se vaccinent, adolescents inclus, alors qu'elles ne présentaient qu'un risque tout à fait mineur de faire une forme grave. En considérant la charge sur les services de soins critiques comme critère de décision, combien fallait-il vacciner d'adolescents en bonne santé pour obtenir le même bénéfice d'allègement sur les services de soins critiques qu'en vaccinant une seule personne de plus de 70 ans avec comorbidités ? Jamais les médias n'ont avancé de chiffres à ce sujet. La

réponse, une fois les calculs faits, relève sans doute du scandale. On a voulu faire croire aux jeunes en pleine santé qu'il fallait qu'ils se vaccinent pour éviter de surcharger les soins critiques alors que la vaccination dans cette tranche d'âge n'avait qu'un effet tout à fait négligeable en comparaison de la vaccination des personnes âgées et/ou avec comorbidités.

Le manque d'attention aux personnes qui vivaient des drames personnels du fait des obligations vaccinales, du pass sanitaire/vaccinal. Des dizaines de milliers de personnes se sont retrouvées plongées dans des situations particulièrement difficiles, douloureuses, traumatisantes. Absentes de la couverture médiatique, elles ont semblé ne pas exister comme de la poussière qu'on aurait glissée sous le tapis alors qu'elles n'avaient enfreint aucune loi et qu'elles avaient simplement choisi de vivre selon leur conviction profonde. Aucune compassion ne leur a été montrée mais beaucoup de nos concitoyens ont eu mal au cœur pour elles.

Le manque d'attention portée aux enfants de tous âges et à toutes les conséquences sur leur psychologie, leur développement, leur santé.

Le manque d'attention portée aux adolescents et en particulier les 16-17 ans privés de sport, de culture et d'activités sociales depuis l'instauration du pass vaccinal.

Le manque d'attention aux jeunes et aux étudiants en bonne santé, forcés de se vacciner pour préserver une vie sociale si essentielle, alors qu'ils risquaient si peu du COVID.

Où étaient les reportages, les enquêtes approfondies sur ces catégories d'âge ? Où était l'évaluation des dégâts causés par toutes les mesures restrictives appliquées à une population très peu à risque face au Covid ?

Le coup du permis de conduire. A de nombreuses reprises, sur des plateaux médiatiques, certains ont cru bon de dire qu'un pass sanitaire ou vaccinal ne constituait pas une restriction de liberté, le comparant à un permis de conduire dont tout le monde doit disposer pour circuler sur route, sans qu'il soit considéré comme une restriction de liberté. Cet argument passait crème sans réaction. A ceci près que le permis de conduire qui vous est demandé dépend justement du type de véhicule que vous conduisez. Si vous décidez de conduire un véhicule qui présente des risques spécifiques pour vous-même comme une moto, vous devez passer un permis moto. Si vous décidez de conduire un véhicule qui présente des risques spécifiques pour l'ensemble des usagers de la route ainsi que pour vous-même comme dans le cas d'un poids lourd, vous devez passer un permis poids lourd. Le permis de conduire est adapté au type de véhicule conduit. Ainsi, l'application de l'exemple du permis de conduire engendrerait logiquement un traitement différencié selon le niveau de risque face à la maladie. Selon cette logique, une personne âgée ou avec comorbidités doit passer un permis spécifique puisqu'elle conduit dans la société son corps qui n'a pas le même profil de risques que les personnes en bonne santé, lesquelles n'ont pas besoin de permis spécifique. Encore une fois, nous retombons sur cette erreur majeure de l'absence de distinction selon les profils de risques.

Le traitement biaisé des mouvements de contestation et le délire anti-complotiste. Le mot complotiste est devenu l'un des mots favoris des médias, mot qu'ils ont largement galvaudé. La plupart des opposants aux mesures gouvernementales ont été traités de complotiste, terme devenu synonyme de fou paranoïaque et irresponsable. Quiconque proposait une pensée alternative à la doxa gouvernementale était exclu de la horde et se voyait affublé du terme complotiste. Parfois, certains plateaux télévisés rassemblaient un collectif de personnes toutes en phase avec la ligne gouvernementale, sans contradicteur, distribuant à foison les qualificatifs de complotistes à ceux qui voyaient les choses autrement. Malheureusement, l'insulte facile de complotiste est une faiblesse de l'esprit, et la pensée consanguine aboutit à la dégénérescence de l'intelligence.

Quantités de sujets pourraient encore être développés mais nous nous arrêterons là.

Un mot pour finir concernant les réseaux sociaux. Les médias traditionnels n'ayant pas suffisamment joué leur rôle, beaucoup ont investi les réseaux sociaux pour y transmettre des informations alternatives à celles transmises par le gouvernement. Bien entendu, on y trouve quelques excès en raison du manque de régulation et de pratique, mais il faut reconnaître que de nombreuses personnes ont réalisé un travail remarquable pour relayer des études scientifiques, proposer des informations sourcées, de judicieuses analyses personnelles contribuant à construire une vision bien plus large et complète que celle que proposait les médias. Certains ont consacré de nombreux efforts à cela et ont fourni un travail de valeur, dont nous mesurerons sans doute toute l'importance à mesure que la vérité s'imposera et que la brume de la désinformation se dissipera.

Retrouvez ce texte en ligne sur www.carldemiranda.com